

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 DÉCEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le lundi 06 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 29 novembre 2010, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

Présents : Y. ARCHAMBAUD, P. BARTHOU, S. BLANCHARD, H. BOISSON, V. FRÉDÉRIC, P. GENEAU, C. GOUIN, B. GUILLET, M. LAURAINÉ et S. LAVILLE.

Absent : Stéphane GENAUDEAU

Secrétaire de séance : Mariannick LAURAINÉ

Le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2010 est adopté à l'unanimité.

VENTE DE TERRAIN COMMUNAL

Monsieur Christian GOUIN ne prend pas part à la délibération et sort de la salle.

Monsieur le Maire fait part d'un courrier reçu de Monsieur Christian GOUIN par lequel ce dernier souhaite acheter une bande de terrain communal située devant sa maison cadastrée AA 13, Impasse des Champs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte la cession de 13,50 m² (1,50 x 9) à Mr GOUIN,
- fixe le prix à 12 € le m², soit 162 €,
- décide que les frais (d'acte, de bornage,...) soient à la charge de l'acheteur,
- charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

Monsieur Christian GOUIN rejoint l'assemblée pour la suite de la séance.

CONVENTION : PARTICIPATION SCOLAIRE 2010/2011 AVEC PONS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les délibérations du 28 mars et 14 septembre 2007, à savoir que le transfert de compétences en ce qui concerne les élèves de primaire et maternelle de la Communauté des Communes de la région de Pons vers les autres communes de la CCRP est effectif depuis le 1^{er} janvier 2007.

Cette année, la commune de PONS nous adresse une convention pour la scolarisation pour 3 enfants de notre commune, 1 en maternelle et 2 en primaire. Le coût annuel sera de 1 100 € pour les maternelles et 700 € pour les primaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, entérine cette décision et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

LOTISSEMENT COMMUNAL : DÉLIBÉRATIONS À PRENDRE

Monsieur le Maire fait part de l'avancée des démarches :

- le permis d'aménager a été accordé par arrêté du 29 novembre 2010,
- devis reçus du SDEER, d'ERDF, de la RESE et d'Orange.

Le devis d'Orange, d'un montant TTC de 3 004,28 € est accepté par l'assemblée qui charge Monsieur le Maire de demander l'exécution des prestations décrites et de signer tout document à cet effet.

Il a également rencontré Monsieur Franck DUBOIS, du Syndicat de la Voirie qui a proposé d'assurer le suivi des travaux avec coordination des opérateurs sur le domaine public routier communal.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, accepte l'élaboration d'un marché de travaux de voirie et le suivi des travaux par le Syndicat Mixte Départemental de la Voirie des Communes de la Charente-Maritime et charge Monsieur le Maire de signer la convention établie à cet effet.

POINT SUR LES TRAVAUX : ASSAINISSEMENT ET VOIRIE

Tous les travaux d'assainissement sont terminés, chacun peut se raccorder.

La réception des travaux de voirie a eu lieu le 17 novembre 2010 en présence de Monsieur le Maire, de Christian GOUIN et des représentants du Syndicat des Eaux, de la SAFEGE, de la RESE et de la DID. L'inauguration sera à prévoir au printemps 2011.

Par ailleurs, le conseil général nous a accordé une subvention de 3 652 € pour la réfection de la voirie des impasses et ruelles, dans le cadre du Fonds de Revitalisation des Petites Communes.

TRAVAUX SALLE DES FÊTES, MAIRIE ET LOGEMENTS

La hotte sera posée le 07 décembre 2010.

Une demande de devis est faite pour raccorder les 2 logements, la mairie et la salle associative au réseau d'assainissement.

Electricité : un devis a été demandé pour la réfection des tableaux électriques de la salle associative et de la mairie pour les équiper de disjoncteurs mieux adaptés et pour équiper la salle d'archives d'un système de chauffage.

Projets 2011 : demander au SDEER de faire une étude pour la pose de prises supplémentaires sur les candélabres qui en sont dépourvus.

PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DE LA VIDANGE DES FOSSES POUR L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire précise qu'une fois les travaux terminés, il conviendra de vidanger toutes les fosses. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge toutes les factures des logements communaux et de la mairie.

ADAMA17 : RÉCOMPENSE POUR TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES

La remise des prix aura lieu à Varzay. La délégation communale recevra "La Marianne du Civisme", dans la catégorie des communes de 101 à 250 habitants, pour son taux record de participation aux

élections de l'année 2010. Monsieur le Maire adresse ses remerciements à celles et ceux qui ont activement participé au scrutin des élections régionales.

QUESTIONS DIVERSES

Estivales 2011 : la commune s'est positionnée pour un concert de jazz dans l'église.

Crèche : la paroisse organise un concours de crèches et a demandé une subvention pour récompenser les participants. Les responsables de la commune ont donné un avis défavorable au concours, ont décidé de ne pas faire de crèche et de ce fait ne souhaitent pas verser de subvention.

Chocolats pour les anciens : à l'unanimité, la distribution de chocolats est reconduite pour les fêtes de fin d'année.

Ordures ménagères : de nouveaux points de la commune ont été dotés cet été de containers réservés aux ordures ménagères. Après 6 mois d'utilisation, nous invitons maintenant les riverains à utiliser ces bacs mis à leur disposition.

Voirie : Monsieur le Maire est chargé de voir avec Monsieur le Maire de Pérignac la réfection du chemin séparant les 2 communes qui est très passager et dont la partie supérieure est dégradée afin d'établir un devis à inscrire au budget 2011.

Investissement 2011 : prévoir de nouveaux rayonnages pour la bibliothèque. Chacun est invité à réfléchir aux différents travaux et projets à inscrire au budget primitif 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 30.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

V. FREDERIC

P. GENEAU

P. BARTHOU

S. BLANCHARD

H. BOISSON

~~S. GENAUDEAU~~

C. GOUIN

B. GUILLET

M. LAURINE

S. LAVILLE